



FAVORISER L'ENGAGEMENT ET PREVENIR LES RUPTURES

Maj 18/09/2024

La prise en compte de chaque bénéficiaire et la considération de chacun est primordial dans nos actions et correspondent à l'éthique de notre profession. Nous nous attachons à l'individualité de chaque bénéficiaire.

Ainsi, en amont et tout au long du bilan de compétences, nous apportons une attention particulière chaque personnalité, besoins, forces, limites et contraintes.

Les méthodes utilisées pour favoriser l'implication :

- L'entretien préalable durant lequel nous vérifions l'adéquation entre le projet du bénéficiaire et notre capacité à l'accompagner
- L'accompagnement administratif et si besoin la mise en relation avec nos partenaires financeurs
- La signature d'un Contrat d'Engagement formalisant l'implication et la motivation du bénéficiaire à s'investir dans la démarche du Bilan de compétences
- Les outils choisis et adaptés à chaque profil, et/ou situation. L'émargement et les questionnaires de satisfaction (à chaud et à froid)
- La posture d'écoute active et bienveillante
- La diversité des outils (test d'orientation, test de personnalité...)
- Le bilan de restitution et l'étude de l'atteinte des objectifs (à 6 mois)

Membre de Syntec

50, avenue Gambetta – 16000 ANGOULEME – Tél. 05 45 95 18 66 – Fax 05 45 95 23 54

contact@psabathier-consultants.fr – www.psabathier-consultants.fr

SARL au Capital de 10 000 € - RCS ANGOULEME APE 7022 Z – SIRET 887 985 752 00013 – N° TVA Intracommunautaire FR 96 887 985 752